

STRATÉGIE FISCALE

Cette stratégie fiscale a été publiée conformément à l'article 16(2) de la Loi Finance 2016 (Finance Act 2016) et s'applique à Vivo Energy et aux filiales de son groupe. Elle concerne l'exercice fiscal qui sera clôturé le 31 décembre 2022.

Méthode pour la conformité et les déclarations fiscales

Vivo Energy est une société axée sur l'Afrique, possédant une quinzaine de sièges sur le continent africain. Pour mieux comprendre ce que fait Vivo Energy et les lieux de ses opérations, consultez notre [page d'accueil](#). Vivo Energy favorise une relation ouverte et transparente avec les services fiscaux dans tous les pays où elle exerce ses activités. Vivo Energy règle ses impôts conformément aux lois en vigueur dans chacun de ces pays.

Méthode de gestion des risques fiscaux et de la gouvernance

Notre méthode d'exploitation responsable comprend le paiement du niveau d'impôt approprié dans tous les pays où nous exerçons nos activités et la réduction des risques dans la mesure du possible.

Vivo Energy a mis en place des politiques rigoureuses de gestion du risque, afin de veiller au respect de toutes les lois et réglementations nationales et internationales en vigueur. Les politiques et leur mise en œuvre sont supervisées par le service Finance, qui est sous les ordres hiérarchiques directs de l'équipe de direction.

Le groupe vise à veiller à ce que chaque employé qui a des responsabilités en matière de fiscalité ou dont les activités professionnelles peuvent avoir un impact fiscal, comprenne parfaitement comment identifier, évaluer, signaler et gérer le risque fiscal.

Les personnes responsables de la fiscalité sont en contact régulier avec les unités commerciales, afin de discuter de leurs activités et des questions liées à la fiscalité.

Les processus et procédures font l'objet de contrôles permanents pour s'assurer que le personnel chargé de traiter les questions d'ordre fiscal entreprenne ses fonctions correctement et consciencieusement. Il s'agit notamment de la participation de conseillers externes, utilisés régulièrement pour évaluer les travaux réalisés par le personnel interne et aider à la préparation des déclarations fiscales, le cas échéant.

Attitude du groupe vis-à-vis de la planification fiscale

Le groupe souhaite s'assurer que sa planification fiscale est conforme à son activité commerciale. Pour conséquent, nos décisions fiscales sont prises en réponse et en fonction des activités commerciales entreprises.

Comme pour toutes les dépenses commerciales, toutefois, le groupe est dans l'obligation de gérer les coûts fiscaux dans le cadre de sa responsabilité financière et fiduciaire. Le groupe devra donc s'efforcer de tenir compte, le cas échéant, des incitations et exemptions fiscales.

Niveau de risque que le groupe est prêt à accepter

Conformément à notre Code de conduite, nous avons pour principal objectif d'appliquer correctement la loi à toutes nos transactions et ainsi, nous visons à réduire notre risque fiscal.

Vivo Energy reconnaît que la législation fiscale peut être complexe et doit être interprétée dans le contexte de l'activité économique du groupe.

Si nécessaire, nous demandons des conseils et l'avis d'experts indépendants afin de réduire l'incertitude, dans la mesure du possible.

Méthode pour les relations avec les services fiscaux

Le Code de conduite de Vivo Energy prévoit clairement que Vivo Energy doit, dans la mesure du possible, communiquer avec les services pertinents. Le groupe s'efforce de travailler de manière positive, proactive et transparente avec les services fiscaux, afin de réduire au minimum les litiges et d'obtenir des certitudes, si possible.

Il s'agit notamment de s'engager à fournir toutes les informations pertinentes, permettant aux services fiscaux d'évaluer les risques fiscaux possibles. Nous nous efforçons de travailler en collaboration avec les services fiscaux afin d'obtenir rapidement un accord en cas de litige et des certitudes en temps réel, dans la mesure du possible.